

Prix de l'alimentation

partagée les députés de tous les partis à la Chambre. Prétendre qu'un comité pareil est inutile, c'est supposer vrai ce qui est en question. Tous les pays du monde occidental cherchent désespérément à trouver une solution, mais aucun n'y est encore parvenu. L'effort de concentration fourni par les membres du comité était sincère, et à mon avis les recommandations du comité sont sûrement les meilleures possibles compte tenu du temps dont il disposait. Son travail n'a sûrement pas été inutile. Nous avons appris certains faits pénibles, et c'est de cela que j'aimerais vous parler maintenant.

D'abord, des contrôles des prix et revenus. Au cours de ces huit ou neuf semaines de réunions intensives, nous avons entendu les représentants de groupes contre la pauvreté, d'associations de consommateurs, de travailleurs et d'hommes d'affaires. Il y avait des grossistes et des publicitaires et, aussi, des représentants du gouvernement. Et pas un seul de ceux qui ont témoigné devant nous n'a laissé entendre que la solution souhaitée comportait le contrôle des salaires et des prix. Un ou deux témoins ont dit que le contrôle des prix était peut-être la solution. Ils ont dit: «Le contrôle des prix, mais nous savons que cela ne marchera pas: il faut contrôler les deux à la fois.» Des représentants de l'opposition officielle faisaient aussi partie de ce comité. Pas un seul représentant des groupes que j'ai mentionnés nous a conseillé d'avoir recours au contrôle des salaires et des prix. Même si nous pouvions le faire, conformément aux directives reçues du Parlement, comment, si nous avons le sens des responsabilités, suggérer une mesure de ce genre puisque personne ne nous a conseillé de le faire.

Deux pays ont tenté de contrôler les salaires et les prix, deux pays avec lesquels le Canada a des relations étroites, soit la Grande-Bretagne et les États-Unis. Dans ces deux pays, ces mesures ont irrémédiablement échoué. Ces contrôles ont provoqué en Angleterre des grèves massives. Ils ont mis le pays dans une situation impossible sur le plan économique et l'ont mis en danger non seulement sur le plan intérieur mais sur le plan de la concurrence mondiale. Si cela a créé un problème en Grande-Bretagne en dépit des ses petites dimensions et de sa forte concentration démographique, imaginez ce que cela donnerait s'il y avait des répercussions similaires ici au Canada où une petite population habite un vaste territoire, si l'on songe particulièrement que nous dépendons si fortement du commerce et de l'exportation pour survivre tout en maintenant notre niveau de vie.

L'essai de contrôle temporaire des prix aux États-Unis a été un sombre échec. Le système de contrôle qui prévoit trois phases en est actuellement à sa première. Lorsque les contrôles ont été resserrés il y a environ un mois, on a constaté que l'indice des prix de l'alimentation s'était en fait élevé non de quelques fractions d'un point mais de quatre points en un mois. Et l'opposition officielle laisse encore entendre que le contrôle temporaire des prix et des salaires est la réponse. Ils devraient connaître mieux. C'est une formule qui peut facilement séduire un public qui est préoccupé de ses affaires personnelles, de son emploi et de sa famille et qui n'a pas le temps de prendre du recul et d'approfondir la question. Mais n'importe qui qui possède ne serait-ce qu'une faible connaissance du sujet sait que des contrôles des prix de ce genre ne peuvent fonctionner et que nous ne devrions pas mettre le pays en danger en étant assez irresponsables pour les adopter.

Un gel temporaire du genre qu'on propose pourrait engendrer un certain nombre d'autres répercussions extrêmement graves. Plus loin dans mon discours, je parlerai

des vraies épreuves auxquelles les prix élevés des denrées alimentaires soumettent ceux qui ont un revenu fixe, ceux qui ont une grosse famille, ceux qui vivent dans la pauvreté et qu'accable l'inflation constante qui sévit. Voici l'un des problèmes qui se posent. Si l'on imposait pendant un certain temps un contrôle des salaires et des prix, cela pourrait bien pousser le producteur primaire à retenir ses stocks. Cela pourrait bien, par la suite, engendrer une nouvelle augmentation des prix des denrées alimentaires.

● (2120)

Qui sont ceux qui ne pourraient pas acheter ces produits s'ils étaient vendus sur le marché noir illégalement? Les pauvres, évidemment, ceux qui ont une grosse famille et ceux qui vivent d'un revenu fixe. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je ne puis rien entrevoir de plus dangereux ou de plus irréfléchi, de plus rétrograde au monde, ou au sujet duquel notre comité ait entendu plus de gens s'opposer, que des contrôles de salaires et de prix.

Quand on dit qu'on peut avoir des contrôles de salaires et de prix mais qu'on ne les applique pas au niveau de la ferme, c'est de nouveau un argument facétieux. Parce que si le contrôle commence au sommet, les répercussions se feront sentir jusqu'à la base. Les intermédiaires diront aux agriculteurs. «Nous n'avons pas l'argent nécessaire pour payer vos prix», ce qui leur nuira. Cela n'a tout simplement pas de bon sens.

Dans les arguments que nous avons présentés au comité et dans nos discussions, il est ressorti qu'une partie de l'augmentation du coût des aliments au Canada l'année dernière était en fait attribuable à l'augmentation des prix payés aux producteurs primaires. Mais tous les membres du comité ont été d'accord pour dire qu'il n'y avait là rien d'injuste. S'il y a un groupe au Canada qui touche un revenu moyen moins élevé que tout autre, c'est bien nos agriculteurs. Nos cultivateurs travaillent assidûment de longues journées. De fait, ils personnifient le principe sur lequel le Canada a été édifié. Je ne prétends donc pas, ni personne d'ailleurs, qu'ils sont rétribués de façon déraisonnable, même si cela fait grimper le prix des produits alimentaires.

Pour ce qui est des transformateurs, étant donné la limite de temps imposée au comité pour la présentation d'un rapport provisoire, nous avons pu nous entretenir seulement avec les associations. Je suis persuadé que nous devons discuter davantage avec ces groupes et je crois que cela se fait. Les transformateurs prétendent, et tous les témoignages dont nous avons été saisis le corroborent, que leur marge bénéficiaire fluctue entre 1 et 7 p. 100. Ce n'est certes pas une marge bénéficiaire excessive.

Dans le cas des détaillants, leurs profits nets s'établissent entre 1 et 1½ p. 100, ce qui n'est certes pas acceptable bien qu'il existe, je crois, une foule de problèmes dont je parlerai dans un instant et qui se posent à ce niveau, lesquels peuvent de fait se répercuter sur les prix des produits alimentaires.

Plusieurs facteurs entrent en jeu ici. Les rabais accordés sur les grandes quantités représentent une question que la commission spéciale ou indépendante de révision des prix de l'alimentation prendra en considération, j'espère. Ainsi, je connais un établissement de gros qui offrira, selon la quantité qu'achètera un détaillant, un rabais pouvant atteindre 15 p. 100. Dans l'expédition et la vente de leurs produits aux détaillants canadiens, si ces gros détaillants représentent leurs principaux acheteurs, vous pouvez vous imaginer comment ce rabais de 15 p. 100 porte préjudice aux petits détaillants indépendants. A vrai dire, il pourrait